

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY

SÉANCE DU MARDI 3 DÉCEMBRE 2024 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION DRH/03-12-2024/Q15

Date de convocation : 26 Novembre 2024

**Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur BRICOUT Frédéric, Maire**

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme BERANGER Agnès, M. BONIFACE Didier, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjointes au Maire ; Mme PLUCHART Claudine, Mme DAUCHET Martine, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, M. DEUDON José, Mme NAVEZ Patricia, Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémy, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, M. BAUDOUX Aurélien, Mme DEMARQUE Ophélie, M. COLLIN Denis, Mme DISDIER Mélanie, M. BAJODEK Alban, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration :

Mme PRUVOT Brigitte : procuration à Mme DISDIER Mélanie
M. DECALION Ismaël : procuration à M. DEUDON José
M. BALEDENT Matthieu : procuration à Mme MATON Audrey

Membre absent :

Est désigné secrétaire de séance : Mme DEMARQUE Ophélie

**OBJET : PERSONNEL COMMUNAL – RECRUTEMENT EN CONTRAT A DURÉE DÉTERMINÉE
POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ - APPROBATION**

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L.332-23-1° ;

Monsieur José DEUDON, Conseiller Municipal, informe le Conseil Municipal qu'afin d'assurer le recensement de la population du 13 janvier au 22 février 2025, le service Etat-Civil va être exposé à un accroissement temporaire d'activité.

Monsieur DEUDON propose ainsi la création à compter du 13 janvier 2025, pour une durée de six semaines, de trois emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement

temporaire d'activité dans le grade d'adjoint administratif relevant de la catégorie C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 25 heures.

Ces emplois non permanents seront occupés par trois agents contractuels recrutés par voie de contrat à durée déterminée.

La rémunération des agents sera calculée par référence à l'indice majoré 366 du grade de recrutement.

Monsieur DEUDON demande donc au Conseil :

- d'autoriser la création des 3 emplois non permanents ci-dessus décrits,
- d'autoriser la rémunération des agents aux conditions exposées ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats à intervenir ;

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget de l'exercice 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Frédéric BRICOUT



Le secrétaire de séance,



Ophélie DEMARQUE

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR
TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

09 DEC. 2024

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **DEL031224_Q15**
Objet : **Personnel communal ? Recrutement en contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité ? Approbation**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2024-12-03 00:00:00+01
Nature de l'acte : Délibérations
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 4.2 - Personnel contractuel
Identifiant unique : 059-215901398-20241203-DEL031224_Q15-DE
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215901398-20241203-DEL031224_Q15-DE-1-1_0.xml	text/xml	945 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL031224_Q15.pdf Nom métier : 99_DE-059-215901398-20241203-DEL031224_Q15-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	693 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 décembre 2024 à 15h20min29s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 décembre 2024 à 15h46min21s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 décembre 2024 à 17h22min51s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 décembre 2024 à 01h15min41s	Reçu par le MI le 2024-12-09